

Charte des valeurs du Centre de services de justice réparatrice

Depuis sa création en 2001, le Centre de services de justice réparatrice crée des espaces d'expression, d'écoute et de partage entre des personnes et/ou des groupes ayant été touchés par des situations d'abus et de violences, judiciairisées ou non judiciairisées.

Selon une approche humaniste, il les accompagne et les soutient, tout en sensibilisant la collectivité à la justice réparatrice.

Pour mener à bien sa mission, le CSJR souhaite que l'ensemble de ses activités et de son fonctionnement soit inspiré par les valeurs suivantes : le respect, l'écoute, la confiance et l'inclusion.

Respect

- Nous entendons par respect, le sentiment qui porte à accorder à une personne de la considération en raison de la valeur et la dignité qu'on lui reconnaît.
- La valeur de respect se traduit par la prise en considération des personnes, par le respect de leurs droits et de leurs opinions, ainsi que par le respect des ententes et engagements.

Il se reflète aussi dans des relations et des communications empreintes de bienveillance et de politesse.

Ecoute

- Nous entendons par écoute, le fait de prêter attention à une personne, à ce qui est dit et ce qui est fait.
- La valeur d'écoute se traduit par l'importance de porter attention et d'être disponible aux besoins, propos ou préoccupations des autres. Elle est à la base du partage et du dialogue.

L'écoute nous conduit à considérer profondément l'autre dans son histoire, et à entrer dans un processus d'accompagnement.

Cette valeur nous conduit également à être à l'écoute des besoins collectifs et de l'évolution de la société.

Confiance

- ❑ Nous entendons par confiance, la croyance en la valeur et dans les capacités des personnes.
- ❑ La valeur de confiance se traduit dans la conviction que toute personne a la capacité de se responsabiliser et de s'engager dans une démarche de réparation. Cette valeur nous conduit à accompagner chaque personne, suivant son propre rythme, vers plus de résilience, dans le développement de son pouvoir et de sa capacité d'agir au cœur de sa propre vie.

Inclusion

- ❑ Nous entendons par inclusion, un processus qui intègre des personnes aux expériences et identités différentes.
- ❑ La valeur d'inclusion se traduit par l'accueil égal de toute personne quelles que soient son identité et ses expériences de vie. Cette diversité est source d'enrichissement pour notre organisme et signifie qu'un vivre-ensemble est possible dans la société.

Adoptée par le Conseil d'administration le 26 avril 2021